# Les ventes aux enchères

La Ville du Mans vend régulièrement aux enchères, par l'intermédiaire d'un site internet spécialisé, du matériel dont ses services n'ont plus l'usage. Chacun peut se porter acquéreur de ces objets de nature très différente.

Page modifiée le lundi 10 juin 2024 • Données Ville du Mans

# Objectif



© Ville du Mans

Depuis 2009, la Ville du Mans vend aux enchères le matériel dont ses services n'ont plus l'utilité. Cela répond à plusieurs objectifs.

- Limiter les surfaces de stockage,
- éviter de jeter ou de laisser se détériorer le matériel inutilisé,
- donner une seconde vie aux objets,
- tirer une recette d'un matériel réformé.

#### Nature

Les ventes aux enchères portent sur des équipements très divers.

- Des véhicules légers, des utilitaires, des engins agricoles et de voirie,
- du mobilier,
- de l'outillage,
- de l'équipement bureautique,
- du matériel informatique, des imprimantes, du matériel image et son,
- du matériel professionnel technique, sportif et de restauration.

### Fonctionnement

Les ventes sont réalisées en ligne. Elles sont **ouvertes à tous**, particuliers, entreprises et collectivités publiques. Il suffit de <u>s'inscrire pour pouvoir enchérir</u>.

La fiche de chaque article mis en vente comprend un descriptif précis et les informations relatives au retrait.

# **Paiement**

Le paiement peut être effectué par carte bancaire ou par virement.

#### **Carte bancaire**

Vous pouvez régler votre achat **en ligne** ou au moment où vous venez retirer l'objet.

Le paiement par carte bancaire peut également s'effectuer à distance **au téléphone**. L'acheteur communique les données de sa carte ; elles ne sont pas enregistrées, juste saisies en direct sur le terminal de paiement électronique.

### Virement

Si vous optez pour un virement, pensez à le réaliser quelques jours avant de vous déplacer. Nous ne pourrons vous remettre l'objet remporté aux enchères que si les fonds ont déjà été basculés.

63

ventes

C'est le nombre d'opérations réalisées par la Ville du Mans de 2009 à 2023.

# Calendrier



© Ville du Mans

Les ventes ne sont pas organisées à date fixe. Elles sont annoncées dans le journal municipal et la presse locale. Vous pouvez également <u>en prendre connaissance dans nos actualités</u>.